



## DOSSIER DE PRESSE

PRÉSENTATION DES LAURÉATS SANTÉ DES HAUTS-DE-FRANCE  
À LA 20<sup>ème</sup> ÉDITION DU CONCOURS I-LAB

Point presse – 10 juillet 2018 – Bio Incubateur Eurasanté



Contact Presse | Julia PLAIA

Chargée de communication et d'animation

[jplaia@eurasante.com](mailto:jplaia@eurasante.com) | 03 28 55 50 18

## Sommaire

<b>I. LE CONCOURS I-LAB : 20 ANNEES DE SOUTIEN AUX START-UPS ISSUES DE PROJETS DE RECHERCHE</b> .....	<b>3</b>
1. Présentation .....	3
2. Palmarès 2018 .....	3
3. Zoom sur la Région Hauts-de-France .....	4
<b>II. LES PROJETS LAUREATS 2018</b> .....	<b>5</b>
1. In Brain Pharma .....	5
2. Lattice Medical .....	6
3. Par'Immune .....	7
4. Zymoptiq.....	8
<b>III. TENDANCES DANS L'INNOVATION SANTE</b> .....	<b>9</b>
1. Accélération du déploiement de la télémédecine .....	9
2. L'essor de l'immunothérapie.....	9
3. L'Intelligence Artificielle transforme le secteur de la santé.....	9
<b>IV. LA RECHERCHE EN SANTE PORTÉE PAR DES PROJETS D'ENVERGURE</b> .....	<b>10</b>
1. Trois projets soutenus à hauteur de 1,81 million d'euros par la MEL .....	10
2. Présélection du projet PreciDIAB aux auditions de l'IHU 2 .....	10
<b>V. EMERGENCE ET REUSSITES DES START-UPS SANTE ISSUES DU BIO INCUBATEUR EURASANTE</b> <b>11</b>	
1. Un dispositif d'incubation toujours aussi attractif .....	11
2. Des résultats économiques engageants pour l'année 2018 .....	11
<b>VI. À PROPOS</b> .....	<b>12</b>
1. Bpifrance .....	12
2. CHU de Lille .....	13
3. Université de Lille .....	14
4. SATT Nord.....	15

# I. LE CONCOURS I-LAB : 20 ANNEES DE SOUTIEN AUX START-UPS ISSUES DE PROJETS DE RECHERCHE

## 1. Présentation

Le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes i-LAB encourage depuis 1999 l'émergence de start-ups. Il est né de la volonté du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de renforcer le soutien à la création d'entreprises innovantes, de mieux accompagner le développement des start-ups et d'encourager l'esprit d'entreprendre, en particulier auprès des chercheurs et des jeunes de l'enseignement supérieur.

I-LAB favorise ainsi le transfert des résultats de la recherche vers le monde socio-économique. Depuis sa création, le concours a en effet permis la création de 1 914 entreprises technologiques, dont 70 % sont toujours en activité et se développent ; certaines sont devenues des références dans leur domaine d'activité. Plus de 50 % de ces entreprises sont issues de la recherche publique, avec une nette progression ces dernières années.

### I-LAB en chiffres depuis 1999 :

- 430 millions d'euros mobilisés ;
- 22.116 candidatures ;
- 3.412 lauréats ;
- 1914 entreprises de technologies innovantes créées.

## 2. Palmarès 2018

**64**  
lauréats

Le jury national a distingué 64 lauréats parmi les 383 candidatures reçues au concours national. Le concours attribue cette année 14 Grands Prix à des lauréats nationaux dont les projets s'inscrivent dans l'un des 10 grands défis sociétaux définis par l'agenda stratégique France-Europe 2020<sup>1</sup>. 48% des projets lauréats répondent à l'un des défis sociétaux de l'agenda stratégique « France Europe 2020 » axé sur la Santé et le Bien-être.

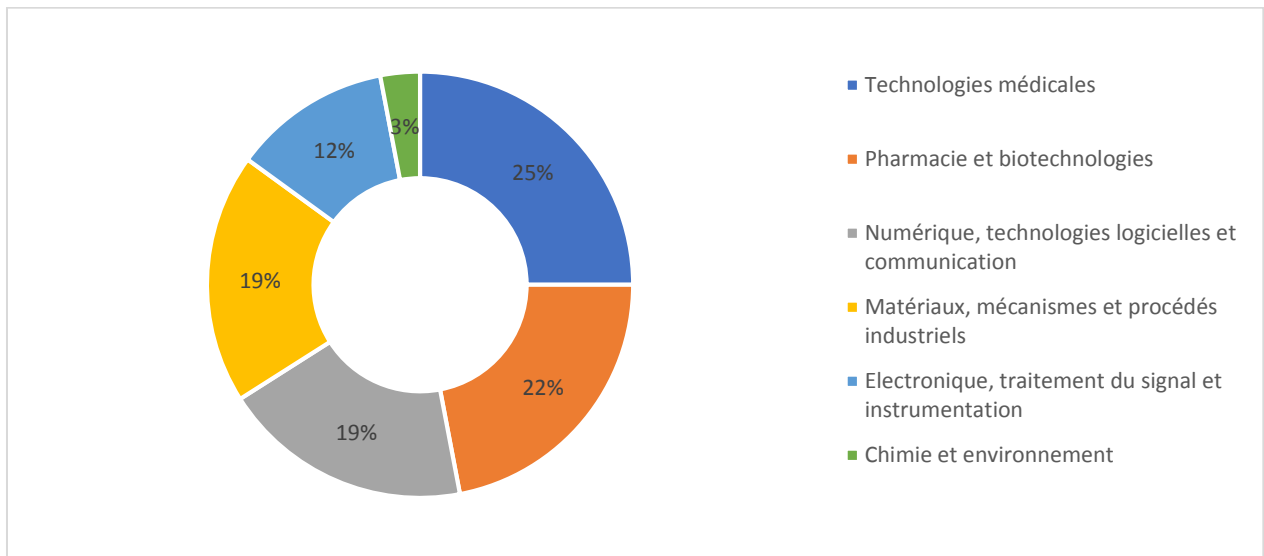
Les lauréats sélectionnés ont déjà établi la preuve de concept. Ils sont proches de la création d'entreprise ou viennent de créer leur entreprise. L'entreprise ainsi créée reçoit une subvention d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 450 000 €.

Avec 81% des projets lauréats issus de la recherche publique, la 20ème édition d'i-LAB est une année record. A noter : 60% de ces projets sont accompagnés par un incubateur public, 30% des projets ont bénéficié d'un soutien de maturation par une Société d'accélération du transfert de technologie (SATT), chiffre en nette progression depuis la création des SATT. 60 % des brevets sont déposés par un établissement public.

---

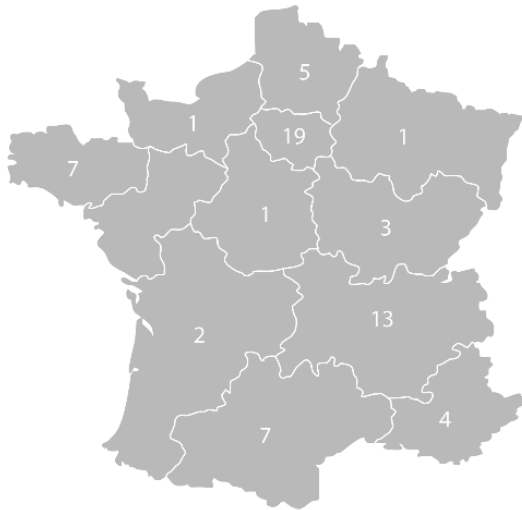
<sup>1</sup> Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique, Énergie, propre, sûre et efficace, Renouveau industriel, Santé et bien-être, Sécurité alimentaire et défi démographique, Mobilité et systèmes urbains durables, Société de l'information et de la communication, Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives, Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents et Une ambition spatiale pour l'Europe.

### Répartition des projets lauréats par domaine technologique



Comme les années précédentes, les projets des domaines de la santé et du numérique représentent la très grande majorité avec plus de 65 % de l'ensemble des projets soumis au jury. Les secteurs de la pharmacie, des biotechnologies et des technologies médicales représentent à eux seuls plus de 45 % des projets. Le secteur du numérique recouvre presque un projet sur 5 avec 19 % des projets tout comme le secteur matériaux, mécanique et procédés industriels.

### 3. Zoom sur la Région Hauts-de-France

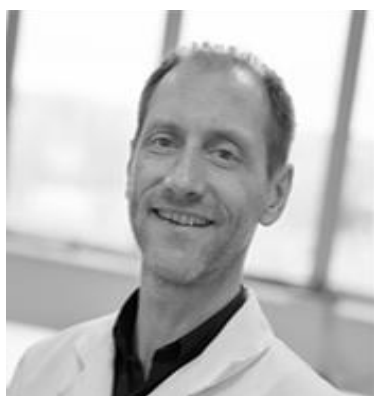


La Région Hauts-de-France compte cette année cinq projets lauréats et deux projets nominés. Quatre de ces projets lauréats sont des projets de santé incubés à Eurasanté, dont trois sont issus de la recherche du CHU de Lille, et le quatrième issu de l'IEMN (Institut d'électronique de microélectronique et de nanotechnologie). Sur les quatre projets lauréats santé, trois sont également issus de l'Université de Lille.

Depuis 2000, Eurasanté a accompagné 29 lauréats au Concours i-LAB.

## II. LES PROJETS LAUREATS 2018

### 1. In Brain Pharma



**Pr. David Devos**



**Dr. Caroline Moreau**



**Dr. Matthieu Fisichella**

#### **InBrain Pharma : solutions thérapeutiques innovantes dans les maladies neurodégénératives ; brain infusion therapy**

InBrain Pharma est une start-up de biotechnologie, spin off du laboratoire U1171, développant des solutions innovantes pour lutter contre les maladies neurodégénératives. Face au manque de solutions à proposer aux patients et fort de résultats de recherche prometteurs, l'équipe d'InBrain Pharma s'engage pour offrir de nouveaux traitements basés sur la Brain Infusion.

La Brain Infusion consiste en l'administration contrôlée d'une substance au niveau du système nerveux central. Une administration précise, continue et ciblée directement dans le cerveau augmente l'efficacité et la sécurité des traitements notamment pour les maladies sévères du système nerveux central.

L'innovation thérapeutique DIVE (dopamine intra cérébro-ventriculaire) consiste à administrer en continu la dopamine manquante dans le cerveau des patients atteints de la maladie de Parkinson au stade des fluctuations motrices. DIVE permettra d'améliorer considérablement le handicap moteur ainsi que la qualité de vie des patients. Cette approche de compensation continue de la dopamine manquante est devenue possible grâce à notre nouvelle technologie de préparation de dopamine naturelle, qui limite l'oxydation de la dopamine. Cette innovation thérapeutique sera aux parkinsoniens ce que la pompe à insuline est aux diabétiques.

L'innovation thérapeutique GIFT est un nouveau concept de biothérapie à base de lysat plaquettaire (contenu des plaquettes qui contient notre système de réparation/cicatrisation) qui sera administrée en intracérébroventriculaire et/ou en intranasal afin de permettre de booster l'ensemble du système de maintien de la survie cellulaire voire de réparation des lésions neuronales.

Ces technologies développées dans le cadre des recherches du Pr. Devos et de son équipe (Université de Lille, CHU de Lille, Inserm) ont été soutenues par la SATT Nord et l'entreprise est accompagnée par le Bio incubateur Eurasanté. InBrain Pharma a été créée en juin 2018, a reçu un financement de 200.000 € en remportant l'appel à projet de la Fondation de l'Université de Lille et est lauréat ILAB 2018. Des partenariats ont été développés avec des industriels de la région mais aussi allemands et américains, pour offrir les meilleures technologies possibles. InBrain Pharma finalise les essais précliniques pour débuter prochainement un essai clinique de phase IIb de DIVE puis GIFT.

#### **| Contact :**

**Dr Matthieu Fisichella**, CEO co-fondateur - [matthieu-fisichella@wanadoo.fr](mailto:matthieu-fisichella@wanadoo.fr)

**Pr David Devos**, CSO co-fondateur - [david.devos@chru-lille.fr](mailto:david.devos@chru-lille.fr)

**Dr Caroline Moreau**, CSO co-fondateur - [caroline.moreau@chru-lille.fr](mailto:caroline.moreau@chru-lille.fr)

## 2. Lattice Medical



**Julien PAYEN**



**Pr Pierre Guerreschi**



**Pr Philippe Marchetti**



**Dr Pierre-Marie Danzé**

**La société LATTICE MEDICAL développe la bioprothèse implantable MATTISSE, qui permet une reconstruction mammaire naturelle, personnalisée et en une chirurgie.**

Aujourd'hui, 1 femme sur 8 est atteinte d'un cancer du sein, 40% d'entre-elles subissent une mastectomie et seulement 14% ont accès à la reconstruction mammaire pour des raisons multiples dont des protocoles chirurgicaux lourds et répétés.

LATTICE MEDICAL développe l'implant MATTISSE qui répond aux besoins cliniques et sociétaux pour permettre aux femmes de retrouver intégrité corporelle et bien-être psycho-social. L'implant MATTISSE permet une reconstruction naturelle par la régénération de tissus adipeux autologues, personnalisée, grâce à l'impression 3D et en une seule chirurgie car l'implant est complètement résorbable après la reconstruction.

Le projet MATTISSE est le fruit d'une rencontre initiée en 2012 par un chirurgien plasticien du CHU de Lille, Pr Pierre Guerreschi, deux médecins biologistes de la banque de tissus du CHU de Lille, Dr Pierre-Marie Danzé et Pr Philippe Marchetti et un ingénieur textile d'UP-tex, Julien PAYEN qui ensemble ont développé une solution innovante et adaptée à la reconstruction mammaire.

MATTISSE est un dispositif médical implantable, composé de polymères résorbables de grades médicaux, imprimé en 3D permettant ainsi de personnaliser la reconstruction. L'implant se résorbe complètement après la régénération des tissus, soit environ 12 mois après implantation.

L'équipe a validé une première preuve de concept de la bioprothèse en 2016 sur de nombreux modèles pré-cliniques. Actuellement l'équipe optimise l'implant afin de démarrer les premiers essais cliniques sur patientes à l'horizon 2021 pour viser une commercialisation de la prothèse par LATTICE MEDICAL en 2023.

LATTICE MEDICAL est en processus de levée de fonds, dont une partie est financée via le crowdfunding : <https://www.wiseed.com/fr/projet/20365397-lattice>

Cette opération de levée de fonds va permettre à l'entreprise de recruter pour boucler ses essais pré-cliniques en 2020, de préparer le dossier technique réglementaire auprès de l'ANSM et de monter la 1ère plate-forme mondiale d'impression 3D pour la conception, le prototypage et la fabrication d'implants résorbables, qui sera certifiée ISO 13485.

[www.lattice-medical.com](http://www.lattice-medical.com)

[@LATTICEMEDICAL](https://twitter.com/LATTICEMEDICAL)

### **| Contact :**

**Julien PAYEN**, Président cofondateur de la société LATTICE MEDICAL

Tél : 06 73 59 08 71

[julien.payen@lattice-medical.com](mailto:julien.payen@lattice-medical.com)

### 3. Par'Immune



**Dr. Abderrahim LACHGAR**



**Pr. Monique CAPRON**



**La société Par'Immune développe des stratégies thérapeutiques pour le traitement des maladies inflammatoires auto-immunes.**

Par'Immune est une entreprise biotech créée en octobre 2017 avec des programmes en phase clinique. La vocation de la société est de valoriser les travaux de recherches précliniques et cliniques conduits depuis plus de 20 ans au sein de différentes institutions académiques lilloises.

Les programmes initiaux de l'entreprise visent à conduire des essais cliniques avancés permettant de mettre en évidence l'efficacité de notre approche dans le traitement de différentes maladies inflammatoires dont le psoriasis et la rectocolite hémorragique, pathologies chroniques constituant des priorités en matière de santé publique.

L'approche thérapeutique de Par'Immune consiste à exploiter les propriétés immuno-régulatrices d'une protéine dérivée d'un parasite. Des essais cliniques antérieurs ont permis de démontrer l'innocuité et l'activité biologique du candidat médicament administré par injection sous-cutanée.

Parallèlement à nos programmes en cours, nous développons une nouvelle formulation de notre produit permettant d'explorer d'autres voies d'administration et d'augmenter l'efficacité de notre approche thérapeutique chez un nombre plus important de patients.

Pour ce projet, nous avons choisi de travailler sur la voie orale en faisant appel à une technologie innovante permettant le ciblage précis des cellules du colon dans des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Nous pourrions ainsi délivrer notre candidat médicament au niveau des sites de l'inflammation.

Cette nouvelle approche thérapeutique fait l'objet du programme lauréat du concours i-Lab 2018.

[www.parimmune.com](http://www.parimmune.com)

**| Contact :**

**Abderrahim LACHGAR**, Président cofondateur de la société Par'Immune

Tél : 06 77 78 41 83

[a.lachgar@parimmune.com](mailto:a.lachgar@parimmune.com)

## 4. Zymoptiq



**Philippe Pebay**



**Alexis Vlandas**



**La société ZYMOPTIQ propose un dispositif de mesure et de dosage enzymatique permettant de répondre aux nouveaux défis de l'enzymologie afin de déverrouiller le potentiel des enzymes.**

Ce dispositif est le fruit de 6 années de recherche académique au sein de l'IEMN (Institut d'électronique de microélectronique et de nanotechnologie) et de ses partenaires scientifiques, prolongées par 3 années de maturation technologique (en cours) financées et accompagnées par la SATT Nord. Cette technologie est protégée par 2 brevets.

Philippe PEBAY, ingénieur et entrepreneur, participe à la maturation technique et l'incubation de Zymoptiq en tant que Business Developer à la SATT Nord depuis 2 ans. Il deviendra Fondateur-Associé et CEO de Zymoptiq.

Alexis Vlandas, chercheur au CNRS, à l'origine des travaux scientifiques avec ses collègues, supervise la maturation technologique pour devenir fondateur-Associé et Conseiller Scientifique de Zymoptiq.

Philippe et Alexis collabore sur ce projet depuis 2 années et de cette rencontre a mûri le projet de création de Zymoptiq.

Zymoptiq propose un dispositif de dosage enzymatique très haut débit, permettant de réaliser des tests enzymatiques biomimétiques par mesure directe et réelle de l'activité enzymatique.

Le mode opératoire des tests démocratise la mesure analytique enzymatique en la rendant très simple, très robuste et répétable.

Ce dispositif ouvre de larges perspectives en matière d'ingénierie enzymatique pour les activités de criblage, de contrôle qualité, d'amélioration de process et de formulation de mix enzymatique pour lesquels les méthodes existantes sont très limitées.

Ce dispositif générique de mesure s'applique à tous les domaines mettant en œuvre des enjeux enzymatiques (nutrition humaine et animale, agroalimentaire, bioraffinerie, transformation de la biomasse, diagnostic médical...).

Le test enzymatique est déjà fonctionnel pour une gamme de substrat d'intérêt et l'équipe de Zymoptiq travaille aux développements de la chaîne automatisée d'acquisition à haut débit des résultats et à l'élargissement de la gamme de substrats disponibles en tests.

L'objectif de création de Zymoptiq est à fin 2018 pour des premières ventes de tests au premier semestre 2019.

Des prestations de mesures enzymatiques pour le compte de clients industriels sont déjà en cours au sein de l'IEMN.

[www.zymoptiq.com](http://www.zymoptiq.com)

### **| Contact :**

**Philippe PEBAY**, Président cofondateur de la société Zymoptiq

Tél : 06 66 80 19 61

[philippe.pebay@gmail.com](mailto:philippe.pebay@gmail.com)



### III. TENDANCES DANS L'INNOVATION SANTE

#### 1. Accélération du déploiement de la télémédecine

Le secteur de la télémédecine a connu de fortes évolutions ces dernières années. En effet, de par la volonté du gouvernement de moderniser le système de santé Français et de lutter contre les déserts médicaux, plusieurs avancées réglementaires ont permis de définir un cadre plus précis pour la télémédecine. Plus récemment, la loi de financement de la sécurité sociale 2018 (LFSS) a permis une avancée majeure dans la prise en charge de la téléconsultation par la sécurité sociale. La LFSS permettra ainsi un déploiement de cette pratique à plus grande échelle sur le territoire en incitant davantage les professionnels de santé à y avoir recours. Cette loi permet d'entrevoir de nouvelles perspectives économiques pour les entreprises.

#### 2. L'essor de l'immunothérapie

L'immunothérapie est un traitement qui consiste à administrer des substances qui stimulent ou modifient les défenses immunitaires. C'est un secteur en plein essor, aujourd'hui 30% des médicaments en développement dans le monde sont des immunothérapies. Cette approche thérapeutique permet d'envisager de soigner des maladies fréquentes telles le cancer et les maladies chroniques. La France dispose à la fois d'une expertise scientifique forte et d'un tissu de PME innovantes et dynamiques, engagé sur cette voie thérapeutique à fort potentiel.

#### 3. L'Intelligence Artificielle transforme le secteur de la santé

L'intelligence artificielle va modifier en profondeur le secteur de la santé dans les années à venir car c'est un des secteurs qui génère le plus de données. Cette technologie sera de plus en plus utilisée en santé, elle l'est déjà dans de nombreux domaines : dans l'industrie pharmaceutique pour accélérer le développement de nouveaux médicaments, pour l'aide au diagnostic ou pour créer des outils de pré-diagnostic. Enfin elle est utilisée pour optimiser le système de santé en général et optimiser l'organisation des soins dans les hôpitaux.

## IV. LA RECHERCHE EN SANTE PORTÉE PAR DES PROJETS D'ENVERGURE

### 1. Trois projets soutenus à hauteur de 1,81 million d'euros par la MEL

En juin dernier, la Métropole Européenne de Lille accordait son soutien à trois projets portés par le CHU de Lille, l'Université de Lille et Eurasanté dans le cadre d'un partenariat d'envergure pour la recherche en santé sur le territoire, confirmant ainsi son ambition de créer sur le campus hospitalo-universitaire de Lille et sur le Parc Eurasanté un pôle mondial de référence sur le diabète.

Création d'une plateforme d'essais cliniques (CTU), d'une chaire hospitalo-universitaire d'excellence et d'un entrepôt de données de santé : ces trois projets d'envergure pour la recherche en santé sur le territoire bénéficient d'un premier soutien à hauteur de 1,81 million d'euros.

Les deux premiers projets (CTU et chaire hospitalo-universitaire) constituent les premières fondations du projet PreciDIAB, présélectionné à l'appel à projets Institut Hospitalo-Universitaire (IHU).

Le PreciDIAB Clinical Trial Unit (CTU) permettra aux partenaires industriels et académiques partenaires de l'IHU PreciDIAB de développer avec les patients diabétiques de nouveaux protocoles de recherche clinique.

La chaire hospitalo-universitaire d'excellence investira trois sujets majeurs en lien avec PreciDIAB : le renforcement de la recherche clinique et translationnelle en diabète, le déploiement de l'intelligence artificielle dans la santé et la relation diabète et cognition.

Le troisième projet concerne la mise en place d'un outil stratégique visant à positionner Lille comme centre d'excellence français pour l'exploitation des données massives en santé : la création de l'Entrepôt de Données de Santé du CHU de Lille (EDS). En association avec l'INRIA Lille Nord Europe, l'EDS est la première étape dans le développement d'un système et d'une organisation nécessaires pour être un acteur incontournable de l'intelligence artificielle. L'outil servira l'ensemble des orientations thématiques et des préoccupations de santé pour le territoire.

### 2. Présélection du projet PreciDIAB aux auditions de l'IHU 2



Porté par le Professeur Philippe FROGUEL, PreciDIAB emporte une première victoire dans la course à l'IHU2 lancé en 2017 par l'Agence Nationale de la Recherche. Déposé en décembre 2017 et en concurrence avec seize autres propositions venant de toute la France, le projet fait partie des sept candidatures présélectionnées pour les auditions prévues la dernière semaine d'août 2018.

Ce projet réunissant dans sa construction 130 chercheurs, cliniciens, enseignants et 40 acteurs industriels, vise à repenser le parcours de santé et de soin du patient diabétique en s'appuyant sur les outils de la médecine de précision.

Ce partenariat est le symbole d'une ambition commune de faire émerger, sur le campus et site d'excellence Eurasanté, une nouvelle filière économique au bénéfice des patients diabétiques et tous les patients atteints de pathologies chroniques (cardiovasculaires, neurodégénératives, cancers).

## V. EMERGENCE ET REUSSITES DES START-UPS SANTE ISSUES DU BIO INCUBATEUR EURASANTE

### 1. Un dispositif d'incubation toujours aussi attractif

Depuis janvier 2018, le Bio Incubateur Eurasanté a déjà enregistré 7 nouvelles entrées en incubation (l'année 2017 avait enregistré quant à elle 12 entrées en incubation).



Labellisé French Tech Visa<sup>2</sup>, le Bio Incubateur a admis un nouveau projet exogène, la start-up **PETRIGENOMICS** portée par Mohamed Abouelhoda (Egyptien) et Dirk Evers (Allemand). La start-up a choisi pour son implantation la région Hauts-de-France et le Bio Incubateur Eurasanté pour son écosystème favorable au développement d'activités en santé. Capitalisant sur une longue expérience en génomique, la start-up propose des services de diagnostic utilisant les dernières techniques de génomique à destination du marché du Moyen Orient. Leur métier consiste à effectuer l'analyse des résultats des séquençages réalisés de manière ciblée ou non par des partenaires en région Hauts-de-France et fournir un diagnostic au patient. Le projet permet aux cliniciens des pays ciblés de bénéficier des tests de haute technologie indisponibles à ce jour d'une part et d'offrir une ouverture du marché du MENA aux partenaires locaux de la région d'autre part.

A ce jour, ce sont 43 projets d'entreprises que le Bio Incubateur Eurasanté accompagne, dont 31 issus ou en lien avec la recherche publique.

### 2. Des résultats économiques engageants pour l'année 2018

On compte déjà 4 créations d'entreprises depuis le début de l'année (10 créations d'entreprise en 2017) : InBrain Pharma, Vetbiolix, Connect'age et Seenel imaging. Ce dernier projet est le premier issu du CHU d'Amiens accompagné par le Bio incubateur Eurasanté et qui a donc donné lieu à la création d'une entreprise dans la Métropole d'Amiens.

Deux entreprises issues du Bio Incubateur ont réalisé des levées de fonds notables depuis le début de l'année :

- Mdoloris Medical System a levé 9 millions d'euros en juin 2018 pour financer son développement à l'export ;
- AlzProtect a levé 14 millions d'euros en janvier pour accélérer le développement de sa molécule qui agit contre la maladie d'Alzheimer.

En 2017, les entreprises incubées à Eurasanté ont levé 4 millions d'euros (sur un montant total s'élevant à 206 millions d'euros pour la filière santé régionale).

Un récent partenariat Eurasanté/UTC (Université de Technologie de Compiègne) permet à l'équipe Valorisation de la recherche d'Eurasanté de travailler de manière rapprochée avec le service Valorisation et Partenariat de l'UTC. Cette collaboration a déjà permis de détecter et de débiter l'accompagnement de nombreux projets qui devraient notamment donner lieu à de nouvelles entrées en incubation dans les mois à venir. Une présentation des atouts et savoir-faire de l'UTC est prévue en novembre 2018 pour promouvoir les expertises et stratégies de recherche en vue de favoriser des collaborations académiques et industrielles avec le versant nord des Hauts-de-France.

---

<sup>2</sup> Le French Tech Visa est une procédure simplifiée et accélérée pour des talents internationaux qualifiés - qu'ils soient fondateurs de startups, salariés ou investisseurs – afin qu'ils obtiennent le titre de séjour « Passeport Talent ». Le French Tech Visa vise à faciliter l'accueil en France de ces talents internationaux pour stimuler l'écosystème French Tech.

## VI. À PROPOS

### 1. Bpifrance



Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits.

Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

**Le soutien aux projets d'innovation santé : un axe fort pour Bpifrance comme en témoignent ces chiffres clés pour l'année 2017 pour la France.**

- 187 millions d'euros d'aides à l'innovation pour 437 projets
- 101 millions d'euros d'investissements en fonds propres
- 192 millions d'euros en fonds de fonds d'innovation

Les thématiques de projets soutenus : prévention, immunothérapie, diagnostic rapide, intelligence artificielle, robot, handicap, e-santé, microfluide, organisation des soins, thérapeutique digitale, données de santé, antibiorésistance.

**En pharma-biotech : 93 millions d'euros d'aides, dont 65 millions d'euros en développement thérapeutique.**

Domaines d'application : oncologie, maladies infectieuses, gynéco-néphro-urologie, plateforme et services, neurologie, inflammation-allergie.

**En technologies médicales : 94 millions d'euros d'aides, dont 35 millions d'euros en TIC.**

Domaines d'application : e-santé, prothèse, imagerie, dispositif de thérapie, de mesure, diagnostic in vitro, chirurgie, bien-être.

**Plus d'information sur :**

[www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr)

[presse.bpifrance.fr](http://presse.bpifrance.fr)

[@Bpifrancepresse](https://twitter.com/Bpifrancepresse)

## 2. CHU de Lille



Le CHU de Lille figure parmi les plus grands établissements hospitalo-universitaires de France et l'un des plus grands campus santé du Nord de l'Europe, réunissant une communauté de plus de 16 000 professionnels dont l'expertise pluridisciplinaire dans le domaine des soins, de la recherche, de l'innovation est reconnue sur le plan international.

### **Un campus hospitalo-universitaire d'excellence**

Hôpital universitaire de recours et de référence, d'enseignement, d'innovation et de recherche, il prend en charge des pathologies lourdes nécessitant un plateau médico-technique de pointe et une expertise médicale spécialisée. Il a pour vocation de développer l'innovation et la recherche médicale.

### **Une activité de recherche reconnue**

Le CHU de Lille se positionne parmi les 5 premiers CHU de France pour la qualité de sa recherche, et s'investit sur six thématiques de recherche phares : Cancer – Neurosciences – Inflammation, infection et immunité – Maladies métaboliques et cardiovasculaires – Longévité – Prévention.

### **Des priorités affichées**

- L'excellence patient : un hôpital qui fait de l'expérience patient sa priorité ;
- L'excellence scientifique : une recherche en santé intégrée, de dimension internationale ;
- L'excellence territoriale : un CHU solidaire de ses partenaires.

### **Chiffres clés**

- 10 hôpitaux spécialisés ;
- 16 pôles d'activités cliniques et médicotechniques ;
- 3 215 Lits et Places ;
- 228 000 patients hospitalisés en médecine, chirurgie et obstétrique (données 2016) ;
- 720 000 consultations (données 2016).

### **Plus d'informations sur :**

[www.chru-lille.fr](http://www.chru-lille.fr)

[@CHU Lille](https://twitter.com/CHU_Lille)

### 3. Université de Lille



**Université  
de Lille**

Forte de 3300 chercheur.se.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s et de 66 laboratoires, l'Université de Lille œuvre à être une des grandes universités de recherche française. En partenariat avec le CNRS, l'Inserm, l'Inria, l'Inra, les grandes écoles, le CHU de Lille et l'Institut Pasteur de Lille, elle développe une recherche de haut niveau et des

innovations technologiques ou de services au travers de grands projets scientifiques, de moyens technologiques de pointe et de partenariats avec les acteurs socio-économiques.

En santé, avec ses partenaires, elle développe une recherche qui conjugue excellence et progrès médical, avec une thématique fédératrice centrée sur le diagnostic et le traitement précoce des maladies chroniques plurifactorielles dont la prévalence et les conséquences sont plus importantes en région qu'ailleurs.

#### **Une approche pluridisciplinaire**

Associant biologie, recherche clinique, numérique et sciences humaines et sociales.

#### **Six structures fédératives de recherche thématiques**

Métabolisme et maladies cardiovasculaires | Cancer | Biochimie structurale et fonctionnelle des assemblages moléculaires | Neurosciences | Inflammation infection immunité | Technologies de la santé et médicament

#### **Sept plateformes méthodologiques très performantes**

Ressources expérimentales | Imagerie cellulaire BICeL | Protéomique et Spectrométrie de masse | Imagerie du vivant | Résonance Magnétique Nucléaire (RMN) et Paramagnétique Electronique (RPE) | Génomique | Bioinformatique et Bioanalyse

En plus de l'accès à des équipements uniques, les plateformes offrent un savoir-faire permettant de tester de nouvelles approches dans le traitement des cancers, des maladies métaboliques, des maladies neurologiques et mentales, des maladies infectieuses et inflammatoires.

#### **L'université contribue au développement économique, social et humain par l'innovation**

Riche de la présence de huit pôles de compétitivité en région Hauts-de-France, de la proximité de quatre parcs technologiques et de nombreux partenariats au-delà du périmètre régional et des frontières, l'Université de Lille participe à l'innovation technologique ou de service des entreprises en faveur de la société. Elle développe pour cela des moyens spécifiques et des dispositifs incitatifs. Elle nourrit aussi un partenariat fort avec la société d'accélération de transfert de technologies (SATT) Nord. Celle-ci gère son portefeuille de brevets et les activités de maturation des résultats de sa recherche et de transfert de ses technologies. Avec son incubateur et en partenariat avec d'autres incubateurs métropolitains, l'Université de Lille favorise et accompagne la création d'entreprises innovantes, issues des résultats de ses unités de recherche.

#### **En chiffres**

66 unités de recherche | 3 300 enseignants chercheurs et chercheurs | 1800 doctorants | Plus de 3.000 publications scientifiques chaque année | 5 laboratoires d'excellence (equipex) | 7 équipements d'excellence (labex) | 10 laboratoires communs avec des entreprises | 28 nouvelles entreprises créées depuis 2006 | Actionnaire de 6 entreprises en santé et autres domaines : Alzprotect, Genfit, Genoscreen, Intestinal Biotech development (IBD), Nouvelle vague et Ezyvec | 1 fondation partenariale dotée de 15 millions d'euros | Membre de l'I-Site Université Lille Nord Europe.

#### **Plus d'informations sur :**

[www.univ-lille.fr](http://www.univ-lille.fr)

[@univ\\_lille](https://twitter.com/univ_lille)

#### 4. SATT Nord



La SATT Nord (Société d'Accélération du Transfert de technologie) a pour vocation de faciliter, simplifier et accélérer le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique vers les entreprises de toute taille. Soutenue par les établissements de recherche actionnaires des territoires qu'elle couvre (Hauts-de-France et Champagne-Ardenne),

elle a accès aux compétences et inventions des chercheurs publics et s'appuie sur des équipes professionnelles dédiées pour détecter et évaluer ces inventions.

Disposant d'un fonds de maturation de 58 M€, la SATT Nord protège, finance et accompagne ces projets d'innovation jusqu'à leur adoption par les entreprises en portant le risque technologique et financier inhérent à ces projets.



La SATT Nord fait partie du Réseau SATT qui est l'association fédérant les 14 SATT, Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies, ayant pour mission de simplifier et professionnaliser le transfert des innovations issues de la recherche académique française vers les entreprises.

#### CHIFFRES CLES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018

- Date de création : 2012
- Effectifs : 93 personnes
- 544 opportunités détectées
- 126 projets passés en maturation
- 99 brevets prioritaires déposés

#### Transfert au 30 juin 2018

- 32 licences concédées :
  - Dont 50 % dans le domaine de la santé ;
  - 2/3 de ces licences ont été concédées à des entreprises de la région Haut-de-France ;
- 10 créations d'entreprise.

#### Plus d'informations sur :

[www.sattnord.fr](http://www.sattnord.fr)

[@SATTNord](https://twitter.com/SATTNord)

[www.linkedin.com/company/satt-nord/](https://www.linkedin.com/company/satt-nord/)